



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation  
5, rue Plaetis  
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 16 mai 2022

**Objet : Question parlementaire n° 6182 du 12 mai 2022 de Madame la Députée Viviane Reding et de Madame la Députée Nancy Arendt concernant la « Lutte contre la pédopornographie ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 12 mai 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de la Digitalisation.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Viviane Reding et Madame la Députée Nancy Arendt.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Digitalisation

(s.) Xavier Bettel